



COMMUNE D'ORON

EXTRAIT DES DECISIONS

Séance ordinaire du 26 août 2026 – N° 2026.031
(points traités à l'ordre du jour de cette séance : 56)

Présidence	SONNAY Olivier, Syndic
Présent(s)	JUBIN Stéphanie; MASSARD Sébastien; RAMSEYER Eric; RICHARD Romain; ULDRY Anne-Cécile; ZIEHLI Emmylou
Secrétaire	BURNAT Olivier, Secrétaire Municipal
Lieu	Salle de Municipalité
Heure	De 8:00 à 12:05

Dicastère de M. Olivier Sonnay, Syndic

Préavis n° 13/2026 - Révision du Plan d'affectation communal (PACom)

Description

Modifications à apporter au préavis du PACom principalement sur la forme, et amendement qui sera soumis au Conseil communal au début du passage de ce point à l'ordre du jour.

Décision

La Municipalité décide de valider cet amendement, et de l'envoyer au bureau du Conseil pour transmission aux Conseillers communaux ainsi que de l'insérer sur extranet.

Palézieux - Parcelle RF n° 605-7 - Demande d'aliénation

Description

Demande de préavis pour l'aliénation d'un 4,5 pièces au Chemin du Pré-du-Château 12b à Palézieux.

Décision

La Municipalité décide de délivrer un préavis favorable.

Montpreveyres - Gîte El Jire - Invitation

Description

Invitation de l'Association pour le gîte El Jire à l'inauguration du gîte, le samedi 12 septembre 2026 dès 14 h. à Montpreveyres. La Municipalité y avait inscrit 2 personnes.

Décision

La Municipalité décide d'y déléguer M. Olivier Sonnay, Syndic, et Mme Emmylou Ziehli, Municipale.

Dicastère de M. Eric Ramseyer, Vice-Syndic

Bussigny-sur-Oron - Stuby Jean-Marc - Installation de panneaux solaires - Parcelle RF n° 2005 - ECA 1002**Description**

Délivrance du permis d'utiliser pour l'installation de panneaux solaires dans la propriété de M. Jean-Marc Stuby à Bussigny-sur-Oron, parcelle RF n° 2005, faisant suite à la mise en service de l'installation et la réception des rapports de sécurité OIBT.

Décision

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser.

Essertes - Destraz Françoise - Entretien partiel de la toiture du bâtiment - Parcelle RF n° 17091 - ECA 10013a**Description**

Annonce de travaux pour l'entretien partiel de la toiture du bâtiment ECA 10013a, sur la parcelle RF n° 17091, située hors de la zone à bâtir, propriété de Mme Françoise Destraz à Essertes.

Décision

La Municipalité prend note des travaux prévus et constate qu'ils ne sont pas assujettis à autorisation, s'agissant de travaux d'entretien courant.

Dicastère de Mme Stéphanie Jubin, Municipale

Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE) - Offre pour la mise à niveau**Description**

Le PDDE constitue l'outil de travail principal d'un distributeur d'eau. Il s'agit également du document sur lequel l'Office de la consommation (OFCO) s'appuie pour valider les projets que la Commune lui soumet.

Selon les normes en vigueur (mise à jour tous les 10 à 15 ans de ce dernier), suite à l'intervention de l'OFCO lors d'une séance, de l'entrée en vigueur de nouvelles directives et des nombreux changements intervenus depuis 2014, date de notre PDDE actuel, ce dernier n'est plus conforme et nécessite une mise à jour.

Une offre a été demandée au bureau d'ingénieurs Sabert, BAMO de la Commune, afin d'étudier et de mettre à jour l'ensemble des éléments du PDDE.

Décision

La Municipalité décide d'adjuger cette offre.

Les Thioleyres - Etude du réservoir des Murailles et conduites de raccordement - Offres

Description

Les études relatives au projet Les Murailles et conduites de raccordement doivent être poursuivies rapidement afin de pouvoir alimenter les nouveaux habitants du quartier de La Clé des Champs - 2^{ème} étape. Des offres ont été demandées au bureau d'ingénieurs Sabert afin de reprendre et poursuivre le projet initialement développé par le bureau AW Ingénieurs-Conseils SA.

Le BTO présente 2 variantes pour la poursuite des études :

1. Finalisation de la phase de projet SIA 31 (avant-projet), avant d'élaborer un appel d'offres pour les prestations d'ingénieurs pour les phases SIA 32 (projet de l'ouvrage), SIA 33 (procédure d'autorisation) et SIA 41 (appels d'offres) - offre 1;
2. Finalisation des études de projet jusqu'à la phase SIA 33, avant de réaliser les appels d'offres pour les prestations d'ingénieurs et de travaux - offres 2 et 3.

Décision

La Municipalité décide d'adjuger l'offre du bureau Sabert (offre 1), et de leur demander par écrit, pour la suite de la réalisation, quelle serait la procédure la plus adéquate afin de traiter, le plus rapidement possible, cette affaire.

Palézieux - Construction d'une nouvelle conduite d'eau potable entre les Marouettes et la ZI du Grivaz

Description

Le BTO présente à la Municipalité, pour validation, une offre du bureau d'ingénieurs Sabert pour réaliser les prestations d'ingénieurs pour les phases SIA 31 (avant-projet), 32 (projet de l'ouvrage) et 33 (procédure d'autorisation).

Il s'agit de réaliser une nouvelle connexion entre le nouveau quartier de La Clé des Champs et la ZI du Grivaz, afin de réaliser un bouclage et augmenter la capacité hydraulique du nouveau quartier.

Décision

La Municipalité décide d'adjuger l'offre du bureau Sabert.

Essertes - Chemin du Mollié - EC - Inspection caméra

Description

Devis de l'entreprise Ducret Frères SA du 31 juillet 2026, pour l'inspection caméra des collecteurs EC.

Décision

La Municipalité décide d'adjuger cette offre.

Ducret Frères SA - Curages EC

Description

Devis de l'entreprise Ducret Frères SA du 17 août 2026, pour le curage-pompage des collecteurs EC communaux dans le secteur du Chemin des Moulins à Châtillens et pour le curage-pompage des collecteurs EC communaux au Chemin du Mollié à Essertes (pour l'inspection caméra).

Décision

La Municipalité décide d'adjuger cette offre.

Châtillens - Pont sur la Broye - Joint défectueux**Description**

Le joint de chaussée est en mauvais état. Avant d'entreprendre des travaux de réfection, le BTO propose de réaliser une étude par un bureau spécialisé afin de définir une solution technique durable.

Décision

La Municipalité décide d'adjuger l'offre de l'entreprise Grisoni-Zaugg SA.

Dicastère de Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale

Châtillens - LIDL - Déplacement des ventes nocturnes (Fin d'année 2026)**Description**

Lidl souhaite déplacer leurs nocturnes habituelles aux :

- **Mercredi 23 décembre 2026.**
- **Mercredi 30 décembre 2026** (Actuellement pas encore sûr si la vente en nocturne sera avancée)

Décision

La Municipalité décide de délivrer son autorisation.

Oron-le-Châtel - Café-Restaurant de la Chavanne - Licence**Description**

Demande de préavis municipal pour la délivrance d'une licence à Mme Mégane Daenzer, suite à la fin de sa cessation d'activité de plus de 3 mois pour raison de santé. La réouverture est prévue le 9 octobre 2026.

Décision

La Municipalité décide de délivrer un préavis favorable.

Dicastère de Mme Emmylou Ziehli, Municipale

Robotko Marharyta - Demande de dérogation d'enclassement**Description**

Demande de dérogation à la zone de recrutement des élèves pour Mme Marharyta Robotko, qui redouble sa 11VG à l'Etablissement scolaire du Jorat.

Décision

La Municipalité décide de délivrer un préavis favorable.

Dicastère de M. Romain Richard, Municipal**Oron-la-Ville - Caserne SDIS - Revêtements façades - Devis****Description**

Offres de l'entreprise Ray Enveloppe du Bâtiment SA concernant les revêtements de façades de la caserne, soit :

- une première offre concernant la réparation de deux tôles de façade ainsi que d'une liste d'angle de finition, à imputer au budget d'entretien du bâtiment 2026 ;
- une seconde offre concernant les réparations consécutives à un accident impliquant un prestataire mandaté par l'ECA. Ces travaux seront pris en charge par la Vaudoise Assurances.

Décision

La Municipalité décide de les adjuger.

Oron-la-Ville - Centre Sportif - Salle UAPE - Storexpress - Offre**Description**

Offre de l'entreprise Storexpress Sàrl pour la réparation de différents stores dans l'une des salles de l'UAPE au Centre Sportif.

Décision

La Municipalité décide de l'adjuger.

Plan Energie et Climat Communal (PECC) - Offre pour suite et finalisation du fonds**Description**

Offre du bureau Alterna Sàrl pour l'accompagnement dans l'élaboration d'une deuxième version du PECC, pour 2027-2031.

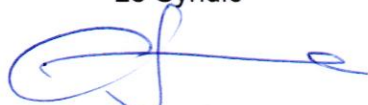
Demande d'autorisation de solliciter quelques heures supplémentaires à la finalisation du Fonds.

Décision

La Municipalité décide d'adjuger cette offre (ainsi que les frais supplémentaires annoncés).

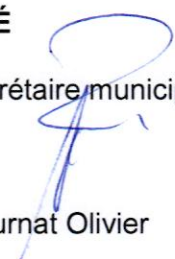
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic


Sonnay Olivier



Le Secrétaire municipal


Burnat Olivier